

Présences

Bergeron-Martin, Jonathan	Représentant des parents
Giguère, Isabelle	Représentante des parents
Héraud, François-Marie	Représentant des parents
Lachance, Nadia	Représentante des parents
Lambert, Alexandre	Représentant des parents
Lemoine, Nancy	Représentante des parents
Lessard, Sonia	Représentante des parents
Blouin, Marie-Claude	Représentante des enseignants
Bourbeau, Marie-Claude	Représentante des enseignants
Cloutier, Marie-Ève	Représentante des enseignants
Lachance, Louise	Représentante du service de garde
Lavoie, Isabelle	Représentante du personnel de soutien
Racine, Marielle	Représentante des enseignants
Malenfant, Nathalie	Représentante du PNE
Mérette, Corinne	Représentante du service de garde

Absence

Paré, Frédéric	Représentant des parents
----------------	--------------------------

Assiste également à la séance :

Thiffeault, Francis	Directeur
Dubé, Marie-Josée	Directrice adjointe
Chabot, Hélène	Commissaire
Fortin, Sophie	Agit à titre de secrétaire

1.0 BLOC D'ACCUEIL

1.1 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux participants à la séance et les remercie de leur présence.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de la séance (art. 61 LIP)

Le président déclare que le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2.0 BLOC OUVERTURE

2.1 Adoption de l'ordre du jour du 13 décembre 2017

Il est proposé par madame Sonia Lessard et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 4.5 Adoption d'une résolution sur les sommes du MEES
- 4.6 Ajout d'une séance extraordinaire
- 4.7 Déneigement
- 4.8 Gymnase à de la Place-de-l'Éveil

CE032-17/18-019 **Adoptée à l'unanimité.**

2.2 Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2017

Il est proposé par madame Isabelle Giguère et résolu d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2017 avec la correction des coquilles.

CE032-17/18-020 **Adoptée à l'unanimité.**

2.3 Suivi au procès-verbal du 18 octobre 2017

2.4.2 Il est proposé par madame Isabelle Giguère et résolu d'adopter que madame Sonia Lessard sera membre du comité de parents pour cette année.

4.7 On ne peut pas changer la règle pour cette année, mais l'an prochain il serait préférable d'ajouter la mention sur la feuille du sondage qu'il doit y avoir 80% de parents en accord avec les sorties. Toutefois, la direction se réserve le droit de regarder en cycle si le taux d'acceptation n'est pas favorable.

CE032-17/18-021 **Adoptée à l'unanimité.**

2.4 Période de questions accordée au public

Aucun public.

3.0 BLOC INFORMATION

3.1 Communication de la présidence

Aucun message de la part de la présidence.

3.2 Communication de l'école

3.2.1 La vie à l'école

Voici quelques-unes des activités vécues à l'école de la Châtelaine :

- Il y a une collecte de denrées pour remettre à la St-Vincent de Paul.
- Le thème pour le mois de décembre est la danse country et disco. Le 14 décembre, il y aura une compétition.
- Il y aura un concert de Noël le 18 décembre en après-midi.
- Courrier de Noël au profit de la Fondation des sourds

Et du côté de l'école de la Place-de-l'Éveil :

- Les élèves vivront un tournoi de hockey et de mini volley-ball.
- Le 22 décembre, il y aura un concert de Noël, un dîner collectif et un spectacle conte et violon.
- Il y a une collecte de denrées pour remettre à la St-Vincent de Paul.

3.2.2 La vie au service de garde

Voici quelques-unes des activités vécues à l'école de la Châtelaine :

- Cette année, il y a une équipe de cheerleading et hockey balle.

Et du côté de l'école de la Place-de-l'Éveil :

- Les enfants apportent des canettes pour ramasser des fonds pour les démunis.

3.3 Communication de la représentante au comité de parents

Aucun parent n'était présent aux rencontres, toutefois madame Dubé a fait un résumé de certains points :

- PVER
- Changement de nom pour l'école Parc-Orléans et du Rucher, il s'agit de l'école des Deux Moulins avec bâtisse Parc-Orléans et bâtisse du Rucher
- Classe flexible

4.0 BLOC ÉTUDE ET DÉCISION

4.1 Approbation du contenu COSP (art. 45 LIP)

M. Thiffeault explique le document sur les 3 axes qui touche le 3^e cycle. Pour l'année 2017-2018, le COSP sera des ateliers présentés dans les classes par le biais de l'AVSEC.

Considérant l'article 45 de la L.I.P.;

Considérant le dépôt du document et des explications;

Il est proposé par monsieur Alexandre Lambert d'approuver les ateliers en lien avec les 3 axes.

CE032-17/18-022 **Approuvée à l'unanimité.**

4.2 Approbation du temps d'enseignement à chaque matière pour l'année 2018-2019 (art. 86 LIP)

Le point est reporté à la séance extraordinaire.

4.3 Approbation des sorties éducatives autour de l'établissement (art. 87 LIP)

Le personnel de l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil demande la permission d'utiliser les lieux environnants des écoles à des fins de sorties éducatives.

Considérant l'article 87 de la L.I.P.;

Considérant le dépôt des projets de sorties éducatives autour de l'établissement ainsi que les explications fournies par la direction;

Il est proposé par madame Isabelle Giguère d'approuver les projets de sorties éducatives autour de l'établissement tels que déposés.

CE032-17/18-023 **Approuvée à l'unanimité.**

4.4 Adoption de la modification de l'horaire pour la fête de Noël (art. 87 LIP)

Le personnel de l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil demande l'autorisation de faire un horaire continu lors de la journée du 22 décembre prochain pour faire vivre aux élèves diverses activités.

Considérant les demandes produites par les enseignantes de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil à l'effet de modifier l'horaire;

Il est proposé par monsieur Jonathan Bergeron-Martin et résolu d'autoriser l'horaire continu le 22 décembre prochain pour les élèves de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil.

CE032-17/18-024 **Adoptée à l'unanimité.**

4.5 Adoption d'une résolution sur les sommes du MEES

Le conseil d'établissement de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries telles que détaillées dans le document joint, à la présente résolution, ont été reçues et utilisées conformément aux fins prévues.

Le conseil d'établissement confirme également que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources, découlant des nouvelles mesures, lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Considérant les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries telles que détaillées;

Il est proposé par madame Isabelle Giguère et résolu d'autoriser d'utiliser les sommes du MEES conformément aux fins prévues.

CE032-17/18-025 **Adoptée à l'unanimité.**

4.6 Ajout d'une rencontre extraordinaire

Une rencontre extraordinaire est ajoutée au calendrier soit le 17 janvier 2018 à 19 h, à l'école de la Châtelaine. Cette rencontre est principalement dans le but d'approuver le temps d'enseignement à chaque matière pour l'année 2018-2019.

CE032-17/18-026 **Approuvée à l'unanimité.**

4.7 Déneigement

Un parent demande de faire un suivi à la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré pour que le trottoir soit nettoyé avant 7 h 30, sinon les enfants doivent marcher dans la rue pour se rendre à l'école.

Un suivi doit être fait aussi du côté de la municipalité de Château-Richer puisque suite à la tempête de cette semaine la rue du Couvent était glissante.

4.8 Gymnase à de la Place-de-l'Éveil

Un parent demande si le gymnase de la Place-de-l'Éveil sera agrandi dans les prochaines années.

M. Thiffeault informe que la grandeur est par rapport au nombre d'enfants dans la bâtisse, alors pour l'instant ce n'est toujours pas dans un avenir proche.

5.0 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Chabot souhaite de Joyeuses Fêtes à tous les membres.

6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Isabelle Giguère de lever la séance à 20 h 45.

La prochaine séance aura lieu le 17 janvier 2018 à 19 h, à l'école de la Châtelaine.

Signature du président

Signature de la secrétaire
de la séance